

**PAGES
MANQUANTES**



LE
ROSAIRE



PREMIÈRE PARTIE

Notions Générales

I

LES ORIGINES DU ROSAIRE

Art. II. *Le Rosaire et la fausse critique* (suite)

La fête du Rosaire, circonscrite par Grégoire XIII aux églises et chapelles où se trouvait érigé le siège de la confraternité, avait fini, grâce à des concessions successives, par s'étendre au monde entier. Clément XI, en 1716,

avait ordonné qu'un *propre* de la fête serait ajouté au bréviaire et au missel, et rendu obligatoire pour les deux clergés de l'univers catholique. Cependant, les leçons du second nocturne des matines, au lieu d'offrir, comme celles du bréviaire dominicain, un narré de l'institution du Rosaire, étaient empruntées à un sermon de saint Augustin. Seules, les Eglises de Toscane avaient obtenu, par une exemption à la règle commune, la faculté de se conformer à l'office des Frères-Prêcheurs.

En 1724, Benoît XIII étant élevé sur la chaire de saint Pierre, des demandes lui furent adressées dans le but d'obtenir l'extension à l'Eglise universelle, de ce qui, pour les Eglises de Toscane et l'Ordre de saint Dominique, n'était encore qu'un privilège. Mais déjà l'antiquité du Rosaire et les circonstances de son institution avaient rencontré des contradicteurs. Rome n'aime pas à aventurer sa parole. Benoît XIII décida que les leçons de l'office dont la communication était réclamée, seraient revues et contradictoirement discutées au sein de la Congrégation des Rites, corrigées au besoin, avant de recevoir de l'Eglise une dernière sanction. Ici apparaît, comme défenseur des titres de saint Dominique et de son Ordre, un homme à jamais célèbre dans les fastes de la science ecclésiastique. C'était le promoteur de la foi, Prospero Lambertini, plus tard Benoît XIV. On a retrouvé de nos jours le *votum* ou mémoire motivé, où le savant prélat, raisonnant moins en promoteur de la foi, chargé de signaler des doutes et d'élever des obstacles, qu'en consultant appelé à démontrer toute la force d'une thèse, se place sur le terrain solide de la tradition romaine, et réduit à leur juste valeur les objections contraires. Ses conclusions sont adoptées ; et Benoît XIII, par un décret du 26 mars 1726, rend obligatoires les leçons du second nocturne de la solennité du Rosaire ; elles portent ce qui suit :

“ Tandis que l'hérésie des Albigeois sévissait dans la contrée toulousaine, et jetait de jour en jour de plus fortes racines, saint Dominique, fondateur de l'Ordre récent des Frères-Prêcheurs, s'employa de toutes ses forces à combattre l'impiété. Comme moyen de triomphe, il implora par de ferventes prières le secours de la Bienheureuse Vierge dont les prérogatives étaient impudemment attaquées et à qui il été donné d'extirper par le monde en-

tier toutes les hérésies. Or, il reçut l'ordre de la Reine du ciel—ainsi qu'on en a conservé la mémoire—de prêcher aux peuples le Rosaire, comme un remède singulier contre les erreurs et les vices. Il obéit avec une ferveur qu'égalèrent ses succès. . . . Dès lors, ce mode pieux de prière prit un essor merveilleux, grâce à l'action personnelle de saint Dominique, reconnu par les Souverains Pontifes dans la série de leurs lettres apostoliques comme l'instituteur et l'auteur du Rosaire. Des fruits innombrables résultèrent, pour la république chrétienne, de cette salutaire institution."

Les leçons discutées au sein de la Congrégation des Rites étaient sorties triomphantes de l'épreuve, et même—il importe de le remarquer—si quelques changements furent introduits, ce fut dans le but d'accentuer plus encore l'hommage rendu à l'antique tradition. Une fois de plus, le Saint-Siège venait de se prononcer. Il le faisait ici avec une force singulière, augmentée sans doute par la masse de ses affirmations antérieures—la force d'un jugement rendu après débat contradictoire.

Mais, pour ne pas avoir l'air d'exagérer la portée de cet acte pontifical, posons nous deux questions. Quelle est d'abord, en matière de faits historiques, l'autorité du bréviaire romain, et, en second lieu, quelle est, dans l'espèce, l'autorité du décret de Benoît XIII ?

Benoît XIV va répondre à la première de ces questions. Si l'illustre Pontife ne veut pas de ce zèle trop prompt à s'enflammer, et qui taxe d'impiété et presque d'hérésie quiconque se refuse à admettre l'authenticité d'un fait consigné au Martyrologe ou au Bréviaire romains, d'autre part il réclame, en faveur de cet héritage de l'antiquité, un sincère respect, l'Eglise ayant mis tous ses soins à l'épurer par des révisions successives, confiées à des hommes aussi doctes que pieux. La liberté dans la règle, un zèle que tempère la modestie, telle est la sphère où devra se mouvoir l'éruudit voué à l'étude des choses ecclésiastiques. Que, s'il croit avoir rencontré des erreurs, il soumette le résultat de ses investigations à l'autorité compétente ; mais qu'il évite de s'ériger en censeur et qu'il attende le jugement de l'Eglise :—*Si quæ occurrunt correctione digna, non esse cujusque agere censorem, sed Ecclesiæ judicium esse expectandum.*

Cette réponse de Benoît XIV à la première des deux questions, résout facilement la seconde. Le Bréviaire, à la révision duquel Rome a mûrement procédé et qu'elle a revêtu de son approbation, réclame tous nos respects. Mais qui ne comprendra que, dans le cas présent, la question s'est agrandie ? Ce jugement de l'Eglise, que les érudits doivent attendre avant que de s'inscrire en faux contre les faits consignés aux livres liturgiques, a été rendu, et cela non sans éclat. Si, avant tout jugement, le respect est à la fois un devoir et une sauvegarde, après une décision du tribunal des Rites, décision sanctionnée par le Vicaire de Jésus-Christ, appuyé lui-même sur le témoignage séculaire de ses prédécesseurs, la négation pourrait bien, non seulement dépasser les limites du respect, mais mériter la note de témérité. Autre chose est, tout le monde le comprendra, de débattre contradictoirement un fait particulier qui n'aurait été approuvé que d'une manière indirecte, avec le Bréviaire tout entier, et sans une garantie spéciale de l'autorité ; autre chose est d'élever thèse contre thèse, et une question évoquée par l'Eglise et jugée.

C'était le cas de la légende du Rosaire, qu'un décret de Benoît XIII incorporait au Bréviaire de l'Eglise universelle ; ce fut aussi le moment choisi par les auteurs des *Acta Sanctorum*, pour apporter à la contradiction l'appui d'une science incontestée et l'autorité de services éminents rendus aux lettres chrétiennes. Appelé au pontificat suprême, Benoît XIV ne pouvait ni se laisser éblouir par les aspects ingénieux d'un système qu'il avait précédemment combattu au sein de la Congrégation des Rites, ni renier les opinions qu'il avait professées dans son livre des *Institutiones ecclésiastiques*. Le Pontife romain conserva les sentiments qu'il émettait, d'abord comme promoteur de la foi, plus tard comme archevêque de Bologne. Dans ses deux traités de la *Canonisation des serviteurs de Dieu* et des *Fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie*, il revendique en l'honneur de saint Dominique une tradition qu'il déclare appuyée sur les bases les plus solides—*validissimo fundamento*,—sur les bases surtout des actes réitérés des souverains Pontifes ; et, après avoir marqué qu'il a pris connaissance du travail des savants éditeurs des *Acta Sanctorum*, après avoir rangé ce travail au nombre des pièces à consulter, il clôt l'une de ses deux dissertations en

empruntant les termes d'une réponse provoquée par les Bollandistes. "Vous vous demandez si réellement saint Dominique est l'instituteur du Rosaire. Vous vous déclarez perplexes et pleins de doutes sur ce point. Mais que faites-vous de tant d'oracles des souverains Pontifes, de Léon X, de Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte V, de Clément VIII, d'Alexandre VII, d'Innocent XI, de Clément XI, d'Innocent XIII, de Benoît XIII et d'autres encore, tous unanimes pour attribuer à saint Dominique l'institution du Rosaire?"

L'apostrophe était vive. Un savant portant la tiare ne pouvait guère aller plus loin à moins de découvrir le Pontife. Cependant, si les principes connus de Benoît XIV en matière de critique, ne laissent subsister aucun doute sur le fonds de sa pensée, il est plus facile encore de se rendre compte du sentiment répulsif qu'aurait éprouvé Prospero Lambertini dans le cas dont il s'agit. Par son *votum* à la Congrégation des Rites, il dénonçait une tendance mauvaise, travers croissant de la critique—*cum huc usque nostra hac tempestate processerit criticandi cacoethes*—tendance qui, oublieuse du soin apporté par la Congrégation à vérifier les faits historiques destinés à prendre place au Bréviaire, méconnaissait son autorité. Passant de ces termes généraux à une application immédiate, l'éminent promoteur mettait en cause les éditeurs des *Acta Sanctorum*, à propos d'un volume précédemment publié (le 3e de juillet). Qu'aurait-il dit, dès 1725, s'il avait eu la connaissance anticipée du 1er tome d'août de la même collection, où l'argument tiré de l'autorité du Saint-Siège, allait être éludé avec un esprit de libre critique que les circonstances de la cause ne pouvaient qu'aggraver?

Nous nous étions promis de clore cet exposé de la tradition romaine, en faisant entendre une voix bien connue, celle du Pasteur universel, consolation et soutien du bercail dans les jours mauvais que nous traversons. Pie IX, à diverses reprises, a parlé comme ses prédécesseurs. Dans un Bref *ad perpetuam rei memoriam*, accordé en faveur du Rosaire perpétuel (1867), il s'exprimait ainsi : "Lorsque saint Dominique... agissant par le mouvement et sous l'inspiration de Dieu, eut imploré, pour extirper l'hérésie des Albigeois, l'assistance de l'Immaculée Mère du Sauveur... et lorsqu'il se fut mis à prêcher le Rosaire, comme

un secours merveilleux contre les hérésies et les vices, cette dévotion se répandit parmi les fidèles d'une manière admirable." Et dans un autre Bref, ayant pour objet d'encourager les Associés du Rosaire à prier pour le succès du Concile œcuménique du Vatican (1869), Pie IX. disait encore : "De même que saint Dominique s'est servi de cette prière comme d'un glaive pour confondre l'hérésie monstrueuse des Albigeois... , ainsi, dans les temps où nous sommes, les fidèles, en employant les mêmes armes, c'est-à-dire la récitation quotidienne du Rosaire, obtiendront, que, par la protection toute-puissante de l'Immaculée Mère de Dieu et l'autorité du Concile œcuménique, tant d'erreurs malsaines qui affligent le monde entier soient extirpées et confondues."

(à suivre)

R. P. DANZAS,
des fr. prêch.

SA GRANDEUR MGR. GRAVEL, ÉVÊQUE DE NICOLET.

A sa rentrée de Rome dans sa ville épiscopale, Monseigneur de Nicolet a bien voulu nous adresser la lettre suivante, si sympathique à notre Œuvre.

Nicolet, 8 février 1895.

Révérénd et cher Père,

C'est de tout cœur que j'approuve et bénis la pensée que vous avez eue de publier une revue mensuelle en l'honneur de N. D. du très saint Rosaire. La prière, en effet, est le grand moyen de salut. On en peut dire ce que saint Paul disait de la piété : *ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futura*. Tous les vrais amis du peuple chrétien doivent donc avoir à cœur de le faire prier. Or, quelle prière convient mieux au peuple et lui est plus facile que le Rosaire ? Qu'elle se répande donc votre Revue, puisqu'elle est consacrée à faire aimer le Rosaire ! Et puisse-t-elle, dans les temps difficiles où nous vivons, devenir à nous tous, pasteurs des âmes, qui avons au cœur le véritable amour du peuple, une source de consolation et d'espérance.

Veillez agréer, Révérend et cher Père, les assurances de mon affectueux dévouement.

† ELPHÈGE, EV. DE NICOLET.

L'AGONIE DE NOTRE SEIGNEUR

AU JARDIN DES OLIVIERS.

*(1er mystère douloureux du Rosaire)*d'après *Louis de Grenade*.

Représentez-vous le Fils de Dieu dans ce jardin solitaire, et considérez, en premier lieu, comment, après ce souper mystérieux, où il mit fin aux sacrifices de l'ancienne Loi et où il institua ceux de la nouvelle, il appelle à soi, pour ainsi dire, toutes les douleurs et tous les tourments de sa Passion pour les ressentir tous ensemble dans son âme avant de les souffrir en son corps. Les Evangélistes, en effet, rapportent qu'il prit avec lui trois de ses disciples qu'il aimait le plus, qu'il commença à craindre et à s'affliger et qu'il leur dit : " Mon âme est triste jusqu'à la mort," c'est-à-dire, mon âme est saisie d'une telle tristesse et me met en tel état, que j'en mourrais si je n'avais à conserver ma vie pour endurer de plus longs et de plus cruels tourments. Jésus s'éloigna ensuite quelque peu de ses disciples pour prier, et lorsqu'il pria pour la troisième fois, son âme entra dans la plus étrange agonie que jamais personne ait soufferte. Des gouttes de sang coulèrent de tout son corps, et cette sueur sanglante ruisselant jusqu'à la terre, faisait connaître que jamais il ne s'était vu triste pareille à celle qui désolait l'âme du divin agonisant. Admirez ce prodige et après avoir adoré celui en qui il se passe, apprenez quelles en furent les causes.

La première à été la claire vue, suivie d'une forte appréhension, que le Fils de Dieu eut alors de tous les supplices qui lui étaient réservés. Ils lui furent si vivement représentés qu'on peut dire que, en cet instant, il ressentit intérieurement les fouets, les crachats, la couronne d'épines, la honte de sa condamnation et la croix elle-même, par la violente impression des images de tant de maux qui s'effectuait dans la partie affective de son âme.

Une autre cause de cette mortelle agonie et des plus essentielles, fut l'extrême douleur que causa à Notre Seigneur le souvenir et la représentation de nos péchés. Ayant résolu, dans l'excès de son amour, de s'offrir en victime à Dieu, son Père, pour les effacer, il était juste qu'il souffrît cette cuisante douleur avant que de satisfaire pour tant de crimes. Il se mit donc devant les yeux toutes les iniquités et toutes les abominations du monde, celles du passé comme celles du présent et de l'avenir. Il vit se dresser devant lui tous les débordements de la race humaine, tous les péchés des hommes, aussi bien de ceux qui seront sauvés que de ceux qui périront éternellement ; et cette vue lui causa une douleur aussi grande qu'était sa charité pour les hommes, ses frères, et son zèle pour la gloire de Dieu son Père, l'un et l'autre dépassant infiniment tout ce que nous pouvons concevoir. Jugez par là de ce que dut être la douleur, le brisement intérieur du Fils de Dieu. Si le saint roi David disait que : "*Son cœur était abattu et comme desséché quand il voyait les offenses commises contre le Seigneur*" (Ps. 72), à quels excès d'abattement et de désolation le Sauveur du monde ne dut-il pas être en proie dans sa douloureuse agonie ? Pas plus furieux et plus cruels que les "chiens enragés" dont parlait le Prophète, nos péchés s'acharnaient en quelque sorte sur la sainte âme de Jésus et la meurtrissant affreusement, lui infligeaient des tortures pires que la mort.

La troisième cause de l'agonie de Notre Seigneur à Gethsémani fut l'horrible forfait qu'allait commettre le peuple juif, et l'épouvantable châtement qui devait s'ensuivre. C'était là, d'après saint Jérôme, le calice amer que Jésus refusait de prendre, lorsqu'il suppliait son Père, que s'il se pouvait faire, il l'éloignât de lui et ne permît pas que son peuple tombât dans un péché aussi exécrationnel, qui ne pouvait être expié que par son entière ruine.

Telles furent les causes de la mystérieuse agonie du Fils de Dieu au jardin des Oliviers : voilà ce qui commença à tirer de ses veines le sang qui allait bientôt, au cours de sa Passion, couler par torrents.

Mais, encore une fois, ô mon aimable Sauveur, quelle étrange chose ! Nous sommes les malades, et c'est vous qui prenez le remède ordonné à notre guérison ! Vous avez souffert la faim qui devait expier nos excès de bonne



LE CHRIST A GETHSÉMANI

par H. Hoffmann.

chère, lorsque vous avez jeûné pour nous ; vous avez pris le breuvage que méritaient nos délicatesses, quand vous avez été abreuvé de vinaigre et de fiel ; vous avez été immolé à notre place, lorsque vous avez versé pour nous votre Sang précieux, et maintenant c'est pour nous que vous suez le sang dans cette agonie mortelle qui commence votre Passion ! Que vous rendrons-nous, Seigneur, pour nous avoir préparé un remède si efficace, qui coûte si cher au médecin et si peu au malade ?

Considérez attentivement, âmes chrétiennes, ce que vous devez à votre Sauveur. Voyez, dans ce mystère, en quel état il se met pour l'amour de vous ; comme il est de toutes parts pressé d'angoisses ; comme il combat et agonise en face du calice qui lui est présenté ; comme il va, tantôt à ses disciples, tantôt à son Père, et comme partout il trouve les chemins fermés à la moindre consolation. Son Père ne l'écoute pas, et ses disciples dorment, tandis que Judas et les princes des prêtres, tout entiers à leur fureur, veillent pour le perdre. Mais de tous ces abondonnements, le plus sensible à Jésus fut celui qu'il ressentit en lui-même, ne recevant aucun soulagement, ni de la partie supérieure de son âme, ni même de la Divinité qui en était inséparable. Le Père présente pour lors à son Fils le calice de sa Passion dans toute son amertume, sans mélange de la plus petite consolation, si bien que ce doux Agneau ainsi traité pouvait dire avec son prophète :

Votre colère a passé sur moi et l'épouvante qui s'est abattue sur mon âme l'a jetée dans un grand trouble (Ps. 87e). Vous l'avez dit, ô Prophète, la colère divine a passé sur la personne de Jésus-Christ, mais ne s'y est pas arrêtée, parce qu'il ne la méritait point comme pécheur, s'il la souffrait comme Sauveur des pécheurs. Quel fardeau, toutefois, pour vos épaules, aimante victime, quelle charge écrasante qui, dès son premier contact, vous inonde d'une sueur de sang ! Je ne vois point de bourreaux qui vous tourmentent ; l'heure des fouets, des épines et des clous qui vous attacheront à la croix n'a pas encore sonné, mais je comprends, ô mon Dieu, que sans recourir au feu et à la main des hommes, votre seul amour a suffi pour faire jaillir de votre corps sacré cette source vive, afin que nous sachions bien que c'est lui, et lui seul qui ouvre la porte à

toutes vos souffrances et attire sur vous tous vos persécuteurs.

Si douloureuse que fût l'agonie du Fils de Dieu, elle n'était après tout, qu'un commencement de la Passion. Dieu avait arrêté son regard sur la croix où devait s'achever le sacrifice rédempteur, afin que le démon, qui avait séduit l'homme par le fruit d'un arbre, fût vaincu à son tour, par la vertu d'un autre arbre ; et tant que la Victime Sainte n'y avait point expiré au milieu des plus affreuses tortures, l'inexorable justice du Père n'était point satisfaite.

Cependant le Dieu des miséricordes, voulant amener son Fils à entrer dans un plus grand combat, lui envoya du Ciel un ange pour le consoler et adoucir ses peines en lui rappelant, sans doute, les biens inestimables que sa Passion allait procurer au monde. Mystère de bonté de la part du Père et mystère d'humilité de la part du Fils ! Quoi, Seigneur Jésus, vous êtes la force et la joie des anges, et vous consentez à ce que l'un d'entre eux vous console et vous fortifie !

O Père céleste ! c'est véritablement à cette heure que vous avez abaissé votre Fils au-dessous de vos serviteurs puisque vous les constituez ses consolateurs et ses soutiens. Certes, si votre volonté sainte ne devait être préférée à toute chose, il eût mieux valu laisser périr tous les hommes que de plonger dans un tel abîme d'humiliation, de tristesse et d'affliction Celui que *“vous engendrez de toute éternité dans les splendeurs des saints, et qui est votre parfaite image et la figure de votre propre substance.”* Mais dès lors que votre infinie charité l'a emporté sur toutes autres considérations, nous n'avons qu'à nous abandonner à elle dans toute l'affusion de notre gratitude.

O Jésus mon Sauveur, Fils du Dieu vivant, par la douleur amère dont votre âme sainte fut inondée sur la montagne des Oliviers, et par la crainte qui transperça alors jusqu'à votre chair sacrée et lui arracha une sueur de sang, nous vous en conjurons, la face contre terre, qu'il vous plaise, à notre heure dernière, lorsque notre âme et notre corps seront en proie aux suprêmes angoisses, de nous secourir et de nous fortifier dans notre agonie, par l'espérance en votre infinie miséricorde. Ne nous aban-

donnez pas, Seigneur, dans cette extrémité, mais de même que votre Père vous députa un de ses anges pour vous r conforter, envoyez-nous votre ange saint qui nous soutienne dans notre détresse et nous protège contre les assauts de l'ennemi. Que la vertu de vos souffrances porte la force dans notre cœur; qu'elle nous préserve de l'impatience et du murmure et nous établisse dans une résignation semblable à la vôtre, de telle sorte que nous n'ayons sur les lèvres et dans le cœur qu'une seule parole, celle qui termine votre prière au jardin de Gethsémani: *Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, et non la mienne.*

FR. E. HÉBRARD,

des fr. pr.

Couvent de Lewiston, Me.

LE CHAPELET D'UNE IRLANDAISE.

(traduit de *Magdalen Rock*)

Voici l'histoire de la conversion de Lady R...., telle que racontée par le Père Conway, missionnaire de vingt-cinq ans d'expérience.

“Après dix années passées dans les colonies j'arrivais justement à Londres, et pendant que je donnais là une mission, je rencontrai le Père H....

“C'était un converti, jeune et de famille noble. En peu de temps, lui et moi nous devenions bons amis.

“Par une matinée de printemps, nous marchions ensemble dans la direction de Kensington. Le Père H... me dit :

“J'ai à rendre visite à Lady R....m'accompagnez-vous?...”

“Je secouai la tête : “Je ne connais pas la famille, mais volontiers j'attendrai ici votre retour.”

“Non, non,” dit le jeune prêtre, “Lady R.... est une convertie, et rien ne lui est plus agréable que la visite d'un missionnaire. Ainsi venez.”

“J'allai donc avec lui, et je fus bientôt présenté à une dame distinguée et de voix agréable, qui me salua très gracieusement.

“Maintenant,” et le Père Conway sourit un peu” ce n'est pas mon habitude de *regarder* les dames, mais je suppose que je le fis alors, puisque, après quelques instants, Lady R. . . . remarqua avec un sourire : “—Père, vous semblez admirer mes bijoux.”

“Non, en vérité, Milady,” répondis-je, “mais je m'étonne beaucoup de vous voir porter, parmi vos pierres précieuses, un Rosaire en bois de chêne, des marais d'Irlande.”

“Oh! s'écria vivement la dame, “c'est là le missionnaire qui m'a convertie, et tant d'autres avec moi. Puis-je vous dire l'histoire de cette conversion? Elle n'est pas bien longue.”

“Cela me ferait plaisir de l'entendre” répondis-je, et Lady R. . . . commença :

“Il faut vous dire que la famille R. . . . était l'une des plus fanatiques que je connaisse, et que mes idées concernant les catholiques étaient certainement peu éclairées. On m'avait appris à les regarder comme des ignorants et des idolâtres, et mon mari et moi, ne voulions à aucun prix admettre un catholique à notre service, ni à celui de nos enfants. Ceci, je suppose, fut connu, et plusieurs histoires fausses et méchantes parvinrent à nos oreilles.

“Un jour, ma servante entra, hors d'elle-même, dans la chambre où j'étais.

“Oh! Milady, voyez donc ce que j'ai trouvé.”

“Qu'est-ce donc?”

“C'est une de ces horribles idoles papistes”, et elle me présentait en même temps ce même chapelet que vous voyez.

—“Vraiment, et où donc l'avez-vous trouvé?”

—“A la porte de la maisonnette, et Madame Parr dit qu'il appartient à une vieille femme Irlandaise qui vient chaque jour nous vendre le cresson.”

“Je portai le rosaire au salon où Lord R. . . . et sa jeune sœur se trouvaient, et pendant que nous tournions en ridicule les pratiques et les superstitions de Rome, on annonça des visiteurs. Le rosaire fut bien inspecté, et à la fin, ma jeune belle-sœur s'écria :

“Faisons venir ici demain, la vieille Lotty : nous aurons tant de plaisir.”

“Je consentis très vite à la fantaisie de Clara, et après un peu d'hésitation, mon mari, aussi, donna son assentiment. Les deux dames furent invitées à assister à la scène de divertissement, et un des serviteurs reçut ordre d'amener, le matin suivant, la vieille femme de sa loge à notre maison.

—“Eh bien donc, à une heure très matinale, contre notre habitude, nous étions tous réunis. Harry était tout à fait de bonne humeur, mais moi, je cherchais en mon cœur comment nous pourrions convertir la pauvre ignorante.

“La voici qui vient” s'écria mon mari, et nous nous précipitons vers la fenêtre. Une petite vieille femme apparaît proprette, marchant aux côtés de notre grand laquais, et ayant l'air de protester avec énergie.

—“Et que me veut cette dame?” l'entendions-nous s'écrier, et un éclat de rire parcourut la salle où tous les serviteurs étaient réunis.

“Le laquais ouvrit la porte. Il avait pu amener la vieille femme jusque là, mais elle ne voulait plus avancer.

“Aller là dans ce grand salon avec mes chaussures boueuses? Je ne veux pas! La dame peut peut-être venir ici et me dire ce qu'elle veut.

“Non, non, ma bonne femme; entrez,” dis-je en m'approchant de la porte; “nous ne voulons pas vous faire de mal.”

Elle fit une révérence à l'ancienne mode :

“Me faire du mal! Pourquoi quelqu'un m'en ferait-il? . . .

“Certainement non; mais entrez donc?”

“Après quelque persuasion de ma part, elle entra en effet et je lui dis alors :

—“Ma bonne femme, vous avez perdu quelque chose.”

—“En vérité, la pauvre Molly Feenan a bien peu de chose à perdre, Madame.”

—“Oh! mais vous avez perdu votre Dieu.”

—“Perdu mon Dieu! A Dieu ne plaise, le bon Dieu Tout-Puissant! Et que voulez vous dire?”

—“Ne vous tourmentez pas, madame Feenan. Vous avez perdu une idole, une de ces choses que les Papistes adorent; ceci en un mot,” et je lui tendis le rosaire

—“Ah! vous avez trouvé mon chapelet? Eh! bien que le bon Dieu vous récompense, madame; c'est tout ce que je puis dire, je vous suis grandement obligée.”

—“ Arrêtez de grâce ; ne savez-vous pas que c'est un crime d'adorer les idoles, ma bonne femme ? ”

—“ Mais je n'adore pas les idoles, ” et madame Feenan se redressa de toute sa hauteur. “ C'est le Père Mahoney—Que Dieu lui donne la lumière du ciel en ce jour !—qui m'a appris le Rosaire comme aussi ce qu'il veut dire. ”

Je souris de pitié :

—“ Vous devriez lire votre Bible, ma pauvre femme, lui dis-je, et ne pas vous laisser tyranniser et duper par vos prêtres. ”

Madame Feenan avait oublié sa timidité, car elle se mit à rire.

—“ En vérité, je ne sais pas lire, madame, mais j'en sais autant de ma religion que beaucoup d'autres. ”

Elle avait pris son gros chapelet noir entre ses doigts.

“ Je m'aperçois très bien que vous vous moquez de moi, continua-t-elle, mais voici ce que le chapelet m'enseigne, voici ce que je lis en lui ; ” et l'œil brillant, d'une voix élevée, elle commença :

“ Vous voyez ce crucifix. Eh ! bien, quand je le regarde, je pense comment Jésus est mort pour moi sur le Calvaire ; je pense à toutes ses blessures et souffrances et je dis : “ Doux Jésus ! préservez-moi de vous faire de la peine ! ” Oh ! madame, assurément, si vous aviez l'image de quelqu'un que vous auriez aimé, comme par exemple—celle d'un enfant que vous auriez vu mourir—ne l'aimeriez-vous pas comme j'aime ceci ? ” et elle baisait la croix.

“ Vous voyez maintenant ce gros grain et ces trois petits. Ils me disent qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et en ce seul Dieu trois personnes. Puis voyez, il y a six gros grains en tout ¹, et une médaille qui me rappelle un tabernacle. (—Peut être ne savez vous pas ce que c'est qu'un tabernacle. C'est un endroit dans nos églises, où l'on garde le Saint Sacrement.) Eh ! bien les six grains, et la médaille, me font souvenir qu'il y a sept Sacrements, et que l'un deux est plus grand que les autres. C'est la Sainte Eucharistie. ”

(1) La bonne Irlandaise voulait parler évidemment des grains de *Pater* et de la médaille en forme de cœur qui relie les deux bouts du chapelet.

Un profond silence s'était fait, et Clara s'était approchée de la vieille femme.

“ Et ces six gros grains me rappellent aussi qu'il y a six commandements que je dois observer, outre ceux de Dieu ; ” et elle les chanta, puis s'arrêta pour reprendre haleine.

“ Ensuite, le rosaire lui-même consiste en quinze mystères, en l'honneur de la Mère de Dieu : cinq mystères joyeux, ” et elle les récita ; “ cinq douloureux, ” et elle les récita aussi ; “ cinq glorieux, ” et sa voix s'animait toujours de plus en plus.

“ Quand je vais par les chemins pour essayer de gagner honnêtement ma vie, je dis les mystères joyeux ; et par un mauvais jour, quand je me demande comment j'aurai mon souper, je répète les mystères douloureux, me disant : “ Mary Feenan, pourquoi te faire de la peine pour si peu ? Sois certaine que ta misère finira un jour, et que Dieu te donnera la grâce de bien mourir. ” Quand j'ai dit cela vaillamment, c'est le moins que je puisse faire de continuer à dire et redire les mystères glorieux en l'honneur de celle qui est notre mère à tous. Et ainsi, je passe mes journées. ”

Tout ceci n'était pas ce que nous avions prévu. Mes amis écoutaient d'une attention respectueuse, et malgré moi, je suivis l'exemple de ma belle-sœur qui pleurait doucement.

— “ Nous en avons assez de cela, ” murmura mon mari. “ Donnez à la femme son chapelet et quelque argent, et laissez-la partir. ”

“ Aucun de nous n'osa faire de commentaire sur ce que nous venions d'entendre, mais je me demandais si c'était là la religion que j'avais appris à mépriser. Depuis je revis souvent Mary, et un jour que je l'en avais prié, elle me donna avec joie son rosaire chéri. ”

Enfin vint un jour où, remuée par la grâce de Dieu, je demandai au Père*** de m'instruire pour le baptême.

Quand je fus reçue dans l'Eglise, je l'annonçai à mon mari. Il se facha comme jamais je ne l'avais vu ; mais j'attendis et priai, et après quelques semaines il me dit :

— “ Allez à votre église, s'il le faut ; les enfants et moi irons à la nôtre. ” Le temps passa ainsi, quand un dimanche, je lui dis :

—“ Harry, venez avec moi, aujourd’hui, ” et il vint et c’était à une église catholique. Enfin, avant qu’une année fût écoulée, j’eus l’inexprimable bonheur de voir mes sept enfants et leur père reçus dans l’unique et véritable Eglise.”

Lady R. .s’arrêta.

—“ Ainsi vous portez toujours le rosaire de la pauvre Irlandaise ? ” demandai-je après quelques instants.

—“ Toujours, Père ; et souvent à un bal ou à un lever, quelque dame de ma connaissance viendra examiner mes bijoux.

—“ Oh ! Lady R—quelles pierres étranges ! Viennent-elles des Indes ? ”

“ Non, pas des Indes. ”

“ Et sont-elles de grand prix ? ”

“ Oh ! de très grande valeur ! Elles m’ont valu des millions. ”

Et quand j’ai pleinement éveillé sa curiosité, je lui raconte cette histoire comme je vous l’ai racontée. Et ainsi, vous le voyez, le rosaire de la pauvre Irlandaise fait encore du bien.”

D’après le “ *Catholic Review* ”, par E. C., Montréal.

SAINT PIERRE DE VÉRONE.

MARTYR DE L’ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

29 avril.

L’an du Seigneur 1252, le samedi après l’octave de Pâques, frère Pierre, Prieur du couvent de Côme, en Italie, établi Inquisiteur par le Seigneur Pape, fut martyrisé par les impies sur le territoire de Milan, pour l’amour de la foi catholique et l’obéissance à l’Eglise romaine, ainsi que le relate plus au long la bulle de sa canonisation.

Pierre était originaire de Vérone, et presque tous ses parents étaient hérétiques.

Il avait à peine huit ans, lorsque, un jour, comme il rentrait de l’école, son oncle, fervent manichéen, lui demande ce qu’on lui avait fait lire. Il répondit : “ Je crois en Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre. ”—Son oncle le reprend : “ Ne dis pas Créateur, car ce n’est pas Dieu, mais le diable, qui a créé les choses visibles. ” Malgré son jeune âge, l’enfant déclara formellement qu’il voulait dire comme il avait lu, et croire comme il était écrit.—Son oncle essaie vainement, à force de textes, de

lui prouver son erreur,—mais le précoce défenseur de la foi retourne si bien ces mêmes textes, qu'il résiste victorieusement sur tous les points, et montre ainsi, comment il saurait un jour défendre la vérité.

Plus tard, pendant que le jeune Pierre suivait les cours de l'université de Bologne, il entendit prêcher le bienheureux Dominique, et les accents du vieil apôtre qui avait converti tant d'hérétiques subjuguèrent totalement le cœur resté vierge de ce fils d'hérétique. Il demanda humblement au "Père Saint" de le recevoir dans sa famille religieuse. Et le Père d'ouvrir aussitôt ses bras à ce nouvel enfant, et de le revêtir des blanches livrées des Prêcheurs.

Doué d'une âme énergique et d'une nature ardente, le frère Pierre livra son corps aux mortifications les plus austères, et soumit son âme au joug de l'obéissance et de l'humilité.

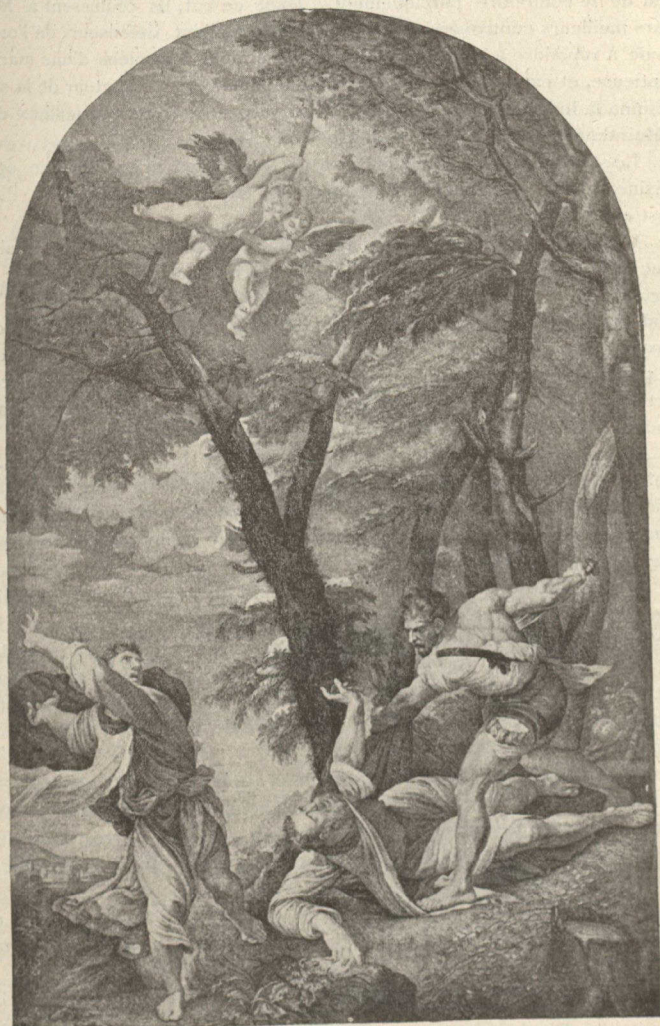
Dieu sut bientôt mettre à l'épreuve la vertu de son serviteur. Chargé de recevoir les étrangers et les hôtes du couvent, le jeune religieux fut un jour accusé à tort d'avoir introduit des femmes dans le cloître. Pour se disculper de cette faute très grave, il se contenta de répondre devant le chapitre de la communauté : " Qui peut se proclamer pur de tout péché et n'a aucun besoin de pardon ? "—Cette réponse fut prise pour un aveu, et le frère Pierre accepta la pénitence rigoureuse qui lui fut imposée. Or de quelle faute était-il coupable ? Quelles étaient ces prétendues femmes qui avaient violé la clôture ? C'étaient des anges du Seigneur qui étaient venus récréer par leur visite le jeune saint, et dans son humilité, il préférerait passer pour criminel, plutôt que de révéler les faveurs divines dont il était honoré.

Un jour cependant, le calice lui sembla si amer, qu'il se plaignit à Notre-Seigneur : " Pourquoi, ô Jésus, permettez-vous que je sois si injustement calomnié ? "—Et Jésus crucifié lui répondit : " Et moi, qu'avais-je fait pour être livré aux approbres et abreuvé d'outrages ? à mon exemple apprends à supporter les plus dures calomnies. "

Toute âme ardente, subjuguée par une conviction profonde, a besoin de faire des prosélytes. Elle n'a qu'un amour, qu'une passion : faire pénétrer dans d'autres intelligences la vérité qu'elle possède, faire partager par d'autres cœurs le bien qui l'a séduit. On imagine si le frère Pierre brûlait du désir de faire connaître et aimer cette vérité catholique si méconnue, si outragée, si défigurée, si persécutée à cette époque de l'histoire.

Dès les premières prédications du nouveau Prêcheur, les hérétiques reconnurent quel adversaire s'était levé contre eux, et tous les vrais chrétiens l'acclamèrent comme le soutien et le vengeur de leur foi. On l'appelle de toutes parts, et l'apôtre prêche la vérité et confond l'hérésie, à Rome, à Mantoue, à Ravenne, à Cesena, à Plaisance. Les églises sont trop étroites pour contenir les immenses auditoires attirés par sa parole. Les places publiques suffisent à peine à contenir les foules avides.—Aussi partout, comme le dit un vieil auteur, " sa doctrine se répandit comme une pluie féconde au milieu des éclairs des miracles. "

Ils furent en effet nombreux et éclatants, les prodiges qui appuyèrent la prédication de notre apôtre, et nous voudrions avoir le temps de les rap-



LE MARTYRE DE SAINT PIERRE DE VÉRONE

par le Titien.

porter. Qu'il suffise de dire que les hérétiques, loin de se convertir à la vue de ces miracles, s'acharnèrent de plus en plus contre le frère Pierre et résolurent de le confondre publiquement. Dans ce but, ils réunissent à Milan leurs meilleurs controversistes, et invitent le vaillant défenseur de l'orthodoxie à répondre à leurs objections. Elles étaient formulées d'une manière captieuse, et exposées avec une grande éloquence. Le docteur de la secte termina la longue énumération de ses sophismes, par cet orgueilleux défi : "Maintenant, répondez, si vous le pouvez."—

Le saint demande quelques instants pour aller prier dans une église voisine. Déjà les Manichéens triomphent, et croient que le frère Pierre s'est enfui.

L'apôtre revient bientôt et s'approchant de son adversaire, il lui dit avec cette douce assurance que donne la prière exaucée : "Reprenez vos arguments, je suis prêt à résoudre une à une toutes vos difficultés."—O prodige ! L'hérétique s'efforce en vain de parler ; il ne peut proférer aucune parole. Dieu, par un nouveau miracle, avait lié sa langue. A ce spectacle, les plus obstinés dans l'hérésie se retirent tout confus ; un grand nombre de partisans de la secte abjurent leurs erreurs, et les fidèles, triomphants, rendent gloire à Dieu. Le miracle, cette fois, avait converti.

Les succès d'un pareil apostolat engagèrent le Pape Grégoire IX à confier à Pierre de Vérone la charge d'inquisiteur. Rechercher les hérétiques, les convaincre d'erreur, les éclairer, pardonner aux repentants et condamner les rebelles : telle fut la lourde charge qui incombait à notre saint pendant les dernières années de sa vie.

Il va de soi que la rage des ennemis de la foi se porta contre lui. Les complots et les embûches se multipliaient pour attenter à ses jours. Pendant cette tempête, l'apôtre priait le Seigneur d'agréer le sacrifice de sa vie, pour le salut de ses persécuteurs et le triomphe de la foi. Chaque matin, lorsqu'il élevait le calice vers le ciel au moment de la consécration, il suppliait son bon Maître de lui permettre de verser son sang pour sa gloire !

Il fut bientôt exaucé, car peu de temps après, le samedi après l'octave de Pâques, lorsque le saint traversait un bois, en se rendant de Côme à Milan, un sicaire lui fendit le crâne d'un coup d'épée. Pierre tomba, mais avant de mourir, il écrivit avec son sang sur le sol ce mot qui explique ses travaux, ses souffrances : CREDO.

Ainsi il confessait jusqu'au soir de sa vie cette foi catholique qu'il avait toujours défendue, et que tout jeune enfant il avait si vaillamment professée.

Un an après, en 1253, le Souverain Pontife Innocent IV inscrivait au nombre des saints l'invincible athlète du Christ, le glorieux frère Pierre de Vérone.

FR. S. N.

des fr. pr.

QUESTIONS ET REPONSES.

(L'indulgence des 60,000 ans)

(60) *Veillez donc me donner quelques explications sur l'indulgence des soixante mille ans, dont vous parlez dans votre SOMMAIRE DU ROSAIRE, à la fin du numéro de janvier. Qu'est-ce? Est-elle bien authentique? Dans le cas où la durée du Purgatoire pour une âme puisse être de 60,000 ans, ce qui, je l'avoue, me paraît impossible, vu la bonté de Dieu, peut-on mériter pour cette âme la rémission de sa peine, en gagnant pour elle cette indulgence?*

Rep. Il y a ici trois questions. Nous allons essayer de répondre à chacune, en mettant toutefois la troisième en second lieu, pour plus d'ordre et de clarté.

D'abord 10 : *Qu'est-ce?*

C'est demander ce que c'est qu'une indulgence. Tous les catéchismes ont répondu avant nous qu'une indulgence est la rémission entière ou partielle de la peine temporelle que nous devrions subir pour les péchés que nous avons commis.

Pour comprendre la théologie des indulgences, il suffit de se rappeler un instant l'ancienne discipline ecclésiastique relativement à la satisfaction pour les péchés commis. Autrefois, l'Eglise était beaucoup plus sévère qu'elle ne l'est aujourd'hui ; elle infligeait des peines très rigoureuses et très longues aux pécheurs qui demandaient la grâce de la réconciliation. Ainsi, par exemple, pour avoir travaillé le dimanche ou un jour de fête, on devait jeûner trois jours au pain et à l'eau, et dix jours pour avoir parlé dans l'église pendant le service divin. Celui qui avait manqué de respect à son père ou à sa mère, après avoir reçu l'absolution sacramentelle de sa faute, devait cependant faire pénitence pendant trois ans, et pendant sept ans, s'il les avait frappés. La médisance était punie par une pénitence de sept jours au pain et à l'eau (qu'en dites-vous, vous tous et vous toutes qui lisez ceci ?) ; le faux témoignage s'expiait par une pénitence de cinq ans ; l'usure par une pénitence de trois ans, la première année au pain et à l'eau ; pour des péchés que nous n'osons pas

nommer, l'Eglise imposait une pénitence de sept, dix, ou douze ans, selon la gravité ; la révolte contre les puissances spirituelles ou temporelles était punie par une pénitence de toute la vie ; celui qui avait commis un homicide devait se tenir toute sa vie à la porte de l'église, pendant l'office divin, et il ne pouvait recevoir la communion qu'à l'article de la mort. (Si tant de jeunes ménages lisaient et comprenaient !)

Telles étaient les peines rigoureuses que la primitive Eglise infligeait autrefois pour le péché, et elle ne croyait pas par là dépasser la mesure de la justice, tant elle avait conscience—et elle l'a encore—de cette autre justice qui est la justice infinie !

Le nombre des péchés se multipliant, et la lâcheté augmentant dans la famille chrétienne, l'Eglise a dû modérer sa rigueur. Si pour une seule faute, il fallait cinq, dix, quinze ans de pénitence, comment la même faute se répétant vingt fois, cent fois, mille fois, une vie humaine eût-elle pu suffire à la pénitence satisfaisante ? Comment le pourrait-elle aujourd'hui ? Si pour un seul homicide, il fallait une pénitence de toute une vie, comment pour l'homicide perpétré journellement, cinquante, soixante ou même quatre-vingts ans de vie et de pénitence pourraient-ils offrir une compensation et une satisfaction ?

Que fait alors l'Eglise ? Elle se convertit en miséricorde, comme son divin et doux fondateur ! Elle sait que là où le péché avait abondé, Lui, a fait abonder la grâce ! Elle prend à pleines mains dans ce trésor *surabondant* qu'il lui a laissé. Elle dit :

“ Autrefois, la ferveur du pénitent, ou la crainte de le décourager, ou la lettre d'un martyr écrivant en sa faveur du fond des cachots ou de l'exil, faisait souvent abréger son expiation, et je lui accordais une remise, une indulgence d'un certain nombre d'années ou de jours. Maintenant, au lieu de la lettre du martyr, je prends en mes mains le *Chirographum Christi*, la lettre du Christ, et au nom de celui qui a prêché miséricorde, je fais miséricorde. Ce n'est pas que je considère vos fautes comme moins dignes de châtement ; mais je condescends à votre faiblesse, comme lui-même a condescendu, et encore une fois pour un *Ave* d'un quart de minute, je vous fais grâce de deux

mille jours de pénitence que vous auriez dû subir ; pour cinquante *Ave*, je vous fais grâce de *soixante mille ans* !

“Comptez le nombre de vos fautes, voyez ce que vous auriez à faire aujourd’hui, demain et après demain si j’avais maintenu mon ancienne discipline, et comprenez que *l’indulgence* est le grand don du Christ aux temps nouveaux !”

Telle est la doctrine. Nul ne se scandalise quand on lui parle d’une indulgence plénière ! Que si on parle d’une indulgence de 60,000 ans, on trouve bien vite des incrédules, des gens qui ornent leurs lèvres et leur moustache d’un sceptique sourire ! Les pauvres ! La pauvre logique ! Si l’Eglise peut accorder une indulgence plénière, ne peut-elle pas accorder une indulgence partielle ? Si elle peut dire à quelqu’un : Vous avez mérité pour vos péchés une pénitence de cent mille ans, je vous fais remise complète ; ne peut-elle pas dire à un autre qui est dans le même cas, je vous fais remise de soixante mille ! Et en vérité l’un et l’autre seraient-ils si difficiles à trouver ?—Sept jours au pain et à l’eau pour une médisance ! Combien de jours faudrait-il pour la médisance commencée le matin et finie le soir après la veillée, et cela pendant soixante-quinze ans, jusqu’à ce qu’il ne reste plus une vieille dent pour mordre encore !! Et ainsi du reste !

Admettons donc d’abord qu’une indulgence de soixante-mille ans est *possible*, une pareille pénitence étant possible elle-même, puisque si la vie du corps finit à la tombe, la vie de l’âme est immortelle au delà ! Admettons ensuite que les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ étant infinis, et l’Eglise étant non seulement la dépositaire, mais la propriétaire de ces mérites, elle pouvait, elle peut encore y puiser dans la mesure où la mesure même de nos satisfactions le rend nécessaire.

Et c’est, pensons-nous la réponse à la première question.—Et nous espérons que c’est assez clair.

Voulez-vous prendre patience jusqu’au prochain numéro pour la réponse aux deux autres questions ?

PAULUS.

QUESTION DU JOUR.

LA "PLANCHETTE"

Questions posées, réponses données.

Il y a déjà quelque temps, nous avons reçu une lettre de vingt pages, relative à l'article sur la "Planchette" publié dans notre premier numéro. Il nous est impossible de la reproduire intégralement. Mais volontiers nous en faisons quelques extraits. Nous avons cru devoir, pour le bénéfice de la clarté, intercaler immédiatement à leur suite les réponses.—Objections et réponses, nous regrettons très vivement de ne pouvoir faire paraître le tout aujourd'hui.

LA RÉDACTION.

... 18 janvier 1895.

Je viens de lire l'article si impatiemment attendu et si intéressant sur la "Planchette." Les conclusions m'ont surtout frappé, et dirai-je qu'elles m'ont été une sorte de consolation? Quand on a comme moi pratiqué le spiritisme pendant une dizaine d'années, et que, à la suite d'une condamnation générale de l'Eglise sur cette pratique, on a quelque raison d'avoir des inquiétudes de conscience pour le passé, il est consolant de s'entendre dire qu'il n'y a pas toujours intervention diabolique chaque fois que l'on obtient une réponse par la table ou la "planchette".

—Pardon, monsieur, mais vous vous consolez, ce me semble, un peu vite. Où donc avez-vous lu "qu'il n'y a pas toujours intervention diabolique?" Dans notre article? Ah! que nenni! Relisez-le plutôt; ou du moins, pour vous épargner cet ennui, relisez-en seulement la page des conclusions. Eh bien! vous y voyez "qu'il n'y a pas toujours. . . ." non, pardon, qu'il n'y a pas "toujours sûrement intervention diabolique;" qu'il est des cas pour lesquels la science arrivera peut-être à produire des explications naturelles. Jusque-là, en attendant que la science y arrive, nous devons en rester, nous, où nous sommes, c'est-à-dire, à accepter comme parfaitement fondée "toute la condamnation générale de l'Eglise sur cette pratique." Je serai certes trop heureux de vous soulager de "vos inquiétudes de conscience pour le passé,"—à condition toutefois de ne pas m'en causer à moi-même, ni dans le présent, ni pour l'avenir.

Ceci étant répondu, dirai-je Et vous :

Ceci étant donné, je prends la liberté de poser une question, espérant que vous daignerez y faire une réponse : Est-il permis de croire que, dans des cas, comme ceux que je vais citer tout à l'heure, il peut y avoir intervention angélique, intervention de l'ange gardien, d'un bienheureux, ou d'une âme du purgatoire ?

Je ne me pose pas en patron, ni avocat du spiritisme. J'ai vu de trop près et trop souvent le mal qu'il a fait et qu'il fait encore. Je sais même que le démon peut se faire parfois "ange de lumière," pour mieux tromper les âmes, mais je demande si, quelle que soit l'honnêteté, la moralité, la sainteté même des réponses et des conseils qui sont quelquefois donnés, c'est toujours lui, infailliblement, qui parle.

—Encore un coup, je n'ai pas dit cela. J'ai dit et je dis que nous n'avons pas de preuve infaillible que c'est un autre que lui. Et j'ai dit que nous n'avons point de preuve infaillible, parce que nous n'avons point de preuve scientifique. La science ne pouvant dès lors nous dire que ce n'est pas lui, l'Eglise nous dit : "Mes enfants, prenez garde, ce n'est pas sûr, abstenez-vous . . . de peur que ce ne soit lui."

Vous continuez :

Dieu ne peut-il jamais permettre qu'un ange, notre ange gardien, ou un saint, se serve pour communiquer avec nous d'un moyen qui n'est pas, je l'avoue, en rapport avec leur dignité, mais qui semble cependant rester possible ? Depuis qu'un Dieu s'est abaissé jusqu'à l'étable, un ange peut peut-être s'abaisser jusqu'à la "planchette."

En tout cas, voici les expériences que j'ose vous soumettre. Je puis vous garantir, par l'affirmation de dix témoins unie à la mienne, que ces réponses sont absolument authentiques et littérales.

A coup sûr, oui, Dieu *pourrait* permettre ; mais qu'il *permette*, et *actuellement*, non ;—à moins toutefois qu'il ne donne de cette intervention d'un esprit bon, de l'un des siens, des signes absolument extraordinaires. Vous entendez : des signes absolument extraordinaires, des marques irrécusables, indiscutables, forçant quiconque a des yeux à reconnaître que, évidemment, c'était un "bon ange."

Pourquoi pourrait-il permettre, et pourquoi ne permet-il pas ? Voilà sans doute qui vous intrigue. Oui, et voilà ce que je voudrais bien vous expliquer sans vous faire franchir, même d'un degré, le seuil de la théologie. Pourquoi il *pourrait* ? Eh ! parce que un Dieu qui ne pourrait pas tout ce qui est possible, sérieusement serait-ce un Dieu ? Jean-Jacques ne le croit pas. Pourquoi il *ne permet pas* ? Eh ! parce que, en permettant, actuellement surtout, il risquerait de confirmer l'erreur, de con-

tre-signer par un fait divin des milliers de faits diaboliques ou, tout au moins, suspects de l'être.—Aussi, quand vous me dites : "Dieu s'est bien abaissé. . . ." Oh! sans doute, en fait de blasons et d'armoiries, les planches de l'étable n'en portaient pas plus que la "planchette." Mais le Dieu qui s'est fait homme, qui est entré dans le monde par une étable, y est venu, dans ce monde, pour rendre témoignage à la vérité. Tandis que vos "bons anges", les anges de Dieu, qui viendraient maintenant dans le monde et qui s'incarneraient seulement dans les pieds d'une table, n'y viendraient que pour rendre témoignage au mensonge, et au diable, son père. . . . à moins, je le répète, de signes tout à fait à part qu'ils sont, dans un cas donné, messagers du vrai et semeurs du bien. Que si cette réponse vous semble ici trop condensée, ayez patience, je vous la détaillerai tout à l'heure.

Pour le présent, voyons un peu, je vous prie, si vos cas se trouveraient le cas donné, rare, merveilleux, unique et jusqu'ici. . . inouï, à mon escient, du moins.

(à suivre)

FR. L. A. PLESSIS,

des fr.-prêch.

PETITES NOTES ET CORRESPONDANCE DE LA REVUE.

—On nous a demandé si le cordon de saint Thomas devait être béni chaque fois qu'on le renouvelle.—Oui, et non par tout prêtre, mais, ou bien par un dominicain, ou bien par un prêtre en ayant obtenu le pouvoir des Supérieurs de notre Ordre.—Il nous tarde de consacrer quelques pages de notre Revue à la confrérie de la milice angélique. Nous le ferons aussitôt que possible.

—On a regretté que nous n'ayons pas fondé de messes au bénéfice de nos abonnés, comme en promettent la plupart des publications religieuses. C'est notre intention d'établir un peu plus tard dans notre église, des messes du rosaire, à des conditions qui seront alors expliquées. Pour le moment, ceux de nos abonnés qui appartiennent à la confrérie du Rosaire, doivent se rappeler un petit bout de phrase publié dès notre premier numéro : "Les confrères du Rosaire participent, pendant leur vie et après leur mort, à tous les mérites et bonnes œuvres des trois ordres de saint Dominique et de toutes les confréries du monde entier." La chose est certaine et s'appuie d'un document pontifical.—Quant aux abonnés qui ne sont pas confrères (et entre parenthèses, ils pourraient très facilement l'être), il est sûr que l'Ordre, les regardant comme ses bienfaiteurs, lui donne aussi très largement de ses mérites, comme on fait à des amis très chers.

—On nous prie de recommander *avec instances* aux prières UNE CONVERSION (X. G.) une persévérance, une vocation, une "amic et bienfaitrice des pauvres souffrant de plusieurs maladies graves." Nous ajoutons pour nous-mêmes une affaire très importante.

—Nous n'avons pas déjà renoncé aux cantiques du Rosaire, et nous espérons pouvoir trouver place pour eux dans les livraisons subséquentes.

Avec la permission bienveillante de M. l'abbé Gravier, nous aurons le plaisir, un peu plus tard, de publier quelques-uns de ses cantiques. On sait qu'ils ont mérité à l'illustre compositeur l'admiration et les éloges de soixante-dix évêques et de musiciens éminents, comme Gounod, Widor, Capocci, etc.

—L'auteur de *Il Miracolo* publié dans notre numéro de mars, est le R. P. Delaporte, jésuite. Merci à qui nous a fourni ce renseignement.

—*Monique*. Réponses à vos questions impossibles ce mois-ci, mais viendront sûrement plus tard. Merci, et....,patience.

CHRONIQUE.

L'ENCYCLIQUE DE LÉON XIII A L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN.—Dans ce document, le Saint-Père se plaît tout d'abord à rappeler avec quel empressement il a voulu prendre part à la grandiose célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Il fait remarquer, à ce sujet, que le premier soin du courageux et pieux découvreur du Nouveau-Monde a été de consacrer au Christ ces terres lointaines, et que les plus ardents continuateurs de son œuvre de civilisation et d'évangélisation ont été des missionnaires catholiques, les franciscains, les dominicains et les jésuites.

Le premier évêque des Etats-Unis, ajoute le pape, était un grand ami de Washington, le fondateur de l'indépendance américaine ; et plus tard, les conciles épiscopaux, celui de Baltimore en particulier, n'ont pas seulement assuré le développement des institutions catholiques, mais ils ont aussi contribué à la paix à la prospérité de la nation, en inculquant aux citoyens les saines notions de la justice, de la charité et de l'obéissance aux pouvoirs établis.

C'est afin de favoriser de plus en plus ce double résultat, si heureux au point de vue civil et religieux, continue le Saint Père, que l'on a déployé tant de zèle pour fonder l'Université de Washington et le collège de l'Amérique du Nord, à Rome.

L'établissement de la délégation apostolique n'a pas eu un autre but.

Dans l'ordre des choses religieuses, la présence du Délégué aux Etats-Unis est plus particulièrement destinée à resserrer les liens qui unissent les évêques à la Chaire de saint Pierre, sans toutefois entamer en aucune façon

leurs pouvoirs et leurs privilèges comme pasteurs de leur diocèse respectif.

Cette union si nécessaire des évêques avec le pape, n'est pas moins utile entre tous les membres de l'épiscopat, entre les fidèles et leur ordinaire.

De cet accord naîtront les fruits les plus heureux, pour l'intégrité des mœurs, la conservation de la foi, le développement des œuvres catholiques, autant de choses éminemment désirables, que le pape recommande aux évêques des Etats-Unis de promouvoir de toutes leurs forces.

INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT.—*Un monsieur l'Abbé nous adresse les chères lignes suivantes :*

“ Qui ne connaît l'église de Beaumont ou du moins l'historique de ce monument d'un autre âge ? Pour les habitants de la rive sud du fleuve, Beaumont est un nom qui résonne comme un clairon, une fanfare guerrière. Au temps des luttes héroïques de la colonie canadienne, le farouche envahisseur a passé là ! Un jour, Frontenac sauve Québec, “ par la bouche de ses canons.” Deux fois, la Providence, par une protection spéciale, sauve l'église de Beaumont, et de la main des Anglais, et de leurs torches incendiaires.

“ Cet antique monument, lourd et massif, a même résisté au grand destructeur—le Temps. L'an dernier, quand il fut question de réparer, et peut-être de rebâtir, la vieille église, on en sonda minutieusement les murs ; ils étaient solides comme un roc. Aujourd'hui les travaux de restauration sont terminés, la toilette est irréprochable, l'église rajeunie ; et Beaumont nous montre avec fierté son magnifique temple, étincelant d'or, qui enchâsse si dignement une vraie relique nationale. Or, les 3, 4 et 5 février 1895 resteront des dates inoubliables pour les braves paroissiens de Beaumont. Ces jours-là marquent les diverses fêtes de la nouvelle inauguration de leur église. Ainsi dimanche dernier, on y célébrait la première grand'messe, à l'issue de laquelle, M. Turgeon, le jeune et brillant député du comté, présentait au vénérable curé—M. H. Leclerc—une remarquable adresse.

“ Le lendemain, S. G. Mgr Bégin daignait se rendre à Beaumont comme pour donner à la nouvelle église une consécration nouvelle. A S.-Joseph de Lévis, de brillants équipages attendaient l'archevêque et sa suite. Sur

le parcours, presque toutes les maisons étaient pavoisées. Ici et là, mais surtout à l'entrée du village, nous passions —comme à la procession de la Fête-Dieu— sous une voûte de drapeaux et de banderoles qui battaient au vent. Enfin, vers trois heures et demie, il nous était donné de pénétrer dans la célèbre église, heureusement méconnaissable. Elle est réellement ravissante avec sa belle nef, sa voûte cintrée, ses riches décorations, l'agrandissement du chœur, la superbe chapelle latérale du Saint-Rosaire, et le bon goût qui a présidé à l'ensemble des réparations.

Le *clou* de la fête, c'était le lendemain, mardi, la messe pontificale, et l'érection, par Mgr Bégin de la confrérie du Rosaire, dans la paroisse, ce qui nous valut, après la bénédiction d'un groupe représentant cette chère dévotion, une allocution émouvante comme sa Grandeur sait si bien en faire.

« Certes, si les paroissiens de Beaumont peuvent être fiers de leur église, et des belles fêtes qui en ont marqué l'inauguration, M. le curé Leclerc, qui a été pour ainsi dire la cheville ouvrière de cette entreprise, a bien raison de se réjouir, lui aussi. Puissent les félicitations de son archevêque, la reconnaissance de ses ouailles, et les sympathies de tous, lui faire oublier ses fatigues, ses ennuis, peut-être et ses contrariétés !

Pour nous, nous remportons de Beaumont, en dépit d'une violente tempête de neige, le plus doux et le plus impérissable souvenir. »

MONSIEUR L'ABBÉ DEGUIRE est mort le 27 février dernier, au séminaire de Montréal. En lui, la Compagnie de Saint-Sulpice a perdu un de ses sujets les plus distingués, le clergé du diocèse de Montréal un de ses membres les plus estimés et les plus aimés, la paroisse de Notre-Dame un curé modèle. Tous ceux qui ont connu M. Deguire comprennent la parole de son vénéré supérieur, M. Colin : « Cette mort me déchire le cœur. »

LA SAINT-THOMAS.—Le 7 mars, en notre couvent de Saint-Hyacinthe, la fête de l'angélique docteur et patron des écoles chrétiennes, saint Thomas d'Aquin.

Le très révérend Père Nespoulous, ancien provincial de France et docteur en théologie, se trouvant de passage parmi nous, a célébré la sainte messe, à laquelle Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe assistait paré. Les

élèves du collège emplissaient la grande nef et le reste de l'église était occupé par les fidèles. Le sermon a été donné par le Révérend Père Plessis sur ce texte : "Seigneur vous m'aviez donné cinq talents, et voilà que je vous en rapporte cinq autres." Un sermon excellent, vibrant, *vécu*, comme tous ceux du Père.

Le soir, réunion de famille, avec musique, poésie, et le mot pour rire.—Après les complies, salut solennel, où des voix très belles ont chanté avec tout l'entrain de circonstance.

Avec Monseigneur de Saint-Hyacinthe, Mgr. Dецelles, coadjuteur, les Révérends Pères Jésuites Pichon, Proulx et Adam, le R. Père Letellier, des Pères du Saint-Sacrement, MM. les chanoines Saint-George et Duhamel, MM. les abbés Soly, Nadeau, Guertin, Saint-Louis, Vincent, Bourgeois, Leduc, avaient bien voulu assister à notre fête.

LE R. PÈRE CALENDOLI.—Il est trop tard pour annoncer la merveilleuse découverte du célèbre Dominicain. Depuis bientôt deux mois, les journaux de l'ancien et du nouveau monde nous parlent d'une révolution dans l'imprimerie, d'un appareil qui fabriquera instantanément non plus seulement des *lettres* comme on y a déjà réussi, mais des mots entiers, et quatre ou cinq à la seconde, soit 50,000 lettres à l'heure environ.

Il est trop tard, disons-nous pour annoncer, mais non pour adresser au religieux très savant, très simple et très bon que nous avons eu l'avantage de rencontrer au moment de ses premiers essais, nos félicitations très humbles, il est vrai, mais très vives et sincères. Il nous souvient que ce jour-là, pendant la récréation commune, le Révérendissime Père Général, alors le Père Larroca, badinant amicalement le Père Calendoli sur ses expériences, le chercheur d'alors répondit en souriant—en souriant sans doute à l'avenir autant qu'aux paroles de son vénérable interlocuteur : "Pourtant, Révérendissime Père, il me semble que je trouverai, et que, plus tard, vous serez content de moi!"

Nous avons lieu de croire que notre Père Général et avec lui l'Ordre tout entier est content du découvreur d'aujourd'hui.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS D'AVRIL

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES

Abréviations :

C.-Confesseur	D. fête double
M.-Martyr	T. D. fête tout double
V.-Vierge	T. O. Tiers-Ordre
O. N.-de notre Ordre.	

- 1 Lundi. L'Oct. de l'Annonciation. *Solennelle.*
- 2 Mardi. S. François de Paule, C. D.
- 3 Mercredi. Les Stigmates de Ste Catherine de Sienne, V. O. N. D.
- 4 Jeudi. S. Ambroise, Ev. C. Doct. T. D.
- 5 Vendredi. S. VINCENT FERRIER, C. O. N. T. D. avec Oct. simple.

Indulg. plén. pour tous les fidèles.

- 6 Samedi. COMPASSION DE LA Bse V. MARIE. T. D. (5e mystère douloureux) (*hier*).

Indulg. plén. pour les Confr. du Rosaire.

Indulg. plén. pour le Rosaire vivant.

- 2 Dimanche des Rameaux (1er du mois). Office du jour. *On omet le Te Deum.*

Trois Indulg. plén. du 1er Dimanche du mois ; 10 pour la communion ; 20 pour la visite de l'autel du Rosaire ; 30 pour la procession

- 8 Lundi saint.
- 9 Mardi saint.
- 10 Mercredi saint.
- 11 JEUDI SAINT.
- 12 VENDREDI SAINT.
- 13 SAMEDI SAINT.

A l'Office de la Ste Vierge, on dit à Benedictus l'Ant. Beata, et à Magnificat l'Ant. Regina cœli, pendant tout le Temps pascal.

- 14 DIMANCHE DE PAQUES (2e du mois). T. D. avec Oct. solennissime (1er mystère glorieux).

T.-O. IND. PLÉN. de l'absol. générale. 20 IND. PLÉN. *pro def.* 30 IND. PLÉN. or. *pro pace au Pater.* 40 DEUX AUTRES IND. PLÉN. 50 IND. DES STATIONS, vis. à l'égl.—T. S. ROS. IND. PLÉN. du mystère. 20 IND. PLÉN. vis. à l'égl. 30 IND. DES STATIONS tous les jours de l'octave.—ROS. VIV. IND. PLÉN.

- 19 Vendredi de Pâques.
- 20 Samedi de Pâques.

21 Dimanche de Quasimodo (3e du mois).^r Oct. de Pâques.
Office du jour.

Indulg. plén pour le Rosaire vivant, et pour la confr. du S. Sacrement.

22 Lundi. Ste AGNÈS DE MONTEPULCIANO, V. O. N. T.
D. avec Oct. simple. (20 avril).

Indulg. plén. pour tous les fidèles.

23 Mardi. S. Georges, M. *Simple.* Mém. de Ste Agnès
chaque jour de son Oct.

Commencement des quinze mardis en l'honneur de S. Dominique.—Indulg. plén. chaque mardi.—Autre Indulg. plén. un mardi à son choix. 100 j. chaque mardi.

24 Mercredi. La Ste Couronne d'épines. *T. D.* Mém.
de S. Adalbert, Ev. M.

25 Jeudi. S. Marc, Évangéliste. *T. D.*

26 Vendredi. BB. Dominique et Grégoire, Cc. O. N. D.

27 Samedi. S. Gabriel, Archange. *T. D.* (du 24 mars).

28 1er Dimanche après l'Octave de Pâques, 2e après
Pâques (*dernier du mois*). S. Paul de la Croix. *C. D.*
Mém. du Dim. et de S. Vital, M.

Indulg. plén. pour les personnes qui récitent le chapelet en commun,
trois fois la semaine.

29 Lundi. S. PIERRE, M. O. N. T. *D. avec Oct. simple.*

Indulg. plén. pour tous les fidèles.

30 Mardi (2e). Ste CATHERINE DE SIENNE, V. O.
N., PATRONNE DU TIERS ORDRE, PATRONNE SECON-
DAIRE DE ROME. *T. D. avec Oct. solennelle.* Mém de
S. Pierre chaque jour de son Octave.

Indulg. plén. pour tous les fidèles,

Ce soir, ouverture du mois de Marie ; Indulg. de sept ans et sept qua-
rant. chaque jour, et Indulg. plén. à la fin du mois.

A un jour quelconque du mois.

T.-O.—TROIS IND. PLÉN. 10 Pour un quart d'heure de méditation fait
tous les jours.—20 Pour retraite du mois.—30 Pour l'assistance à la réu-
nion, avec communion (100 jours sans la communion).

UN DÉTAIL UTILE.

La rédaction et l'administration de la Revue sont deux choses dis-
tinctes et indépendantes l'une de l'autre. Que l'on connaisse ou non le Ré-
dacteur, ce n'est ni à lui nommément, ni à la *Rédaction* innommément
qu'il faut adresser les remises d'abonnements, les demandes d'envoi, les
échanges, les changements d'adresse, etc, pas davantage les plaintes et
réclamations sur les retards, erreurs d'adresse, numéros doubles et choses
quelconques relevant de l'administration, mais à l'Administrateur ; —ou en-
core mieux, pour certains cas, au SERVICE POSTAL.